

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal  
 de SAINT-PAUL DE VENCE



Le deux mil vingt-deux, le seize février à 18h30 le Conseil Municipal de la commune de Saint-Paul de Vence, s'est réuni au sein de l'Auditorium, après convocation légale sous la présidence de M. Jean-Pierre CAMILLA, Maire.

Etaient présents :

MM. CAMILLA Jean-Pierre, CHEVALIER Frank, NUTTIN Marc, RAFFAELLI Jean-Louis, ROUSSEAU Mathieu, ROUX François, STACCINI Pascal, VADO Alain, ZULIANI Alex, FAURE Jean-Paul, VERIGNON Benoit.

Mmes CAUVIN Édith, COLLET Sylvie, DALMASSO Sandrine, DUMONT Christelle, HARTMANN Laurence, VOISIN Céline, CHARENSOL Sophie, SAPHORES-BAUDIN Frédérique.

Procurations / Absents excusés :

M. BARTHES donne procuration à Mme HARTMANN  
 Mme GUIGNONNET donne procuration à M. CHEVALIER  
 Mme TOLLE donne procuration à M. STACCINI  
 Mme PAOLINI donne procuration à M. VERIGNON

Etaient absents: /

Mme Céline VOISIN est élue secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Locales.

Nombre de conseillers	23
en exercice	23
présents	19
votants	23

Date de convocation et d'affichage :

11/02/2022

**Délibération N°16.02.2022\_002**

**Objet : Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 01/12/2021**

*Annexe : Projet de PV diffusé aux élus le 10/12/2021*

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de valider le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 01/12/2021, diffusé à l'ensemble des élus le 10/12/2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**À l'unanimité**

VALIDE le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 01/12/2021, diffusé à l'ensemble des élus le 10/12/2021.

*Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.*

*Pour extrait certifié conforme.*

Le Maire de Saint-Paul de Vence,  
 Vice-Président de la CASA délégué au Tourisme,  
 Vice-Président du SIEVI,  
**Jean-Pierre CAMILLA**

